

**Tableau de bord des offres de gros du haut débit par DSL  
Dégroupage et Bitstream  
Les chiffres au 30 septembre 2008  
Publication le 1er décembre 2008**

**Un parc d'accès de 8,23 millions au 30 septembre 2008, avec un parc en dégroupage qui dépasse la barre des 6 millions d'accès**

Au 30 septembre 2008, le parc total des accès achetés sur le marché de gros à France Télécom par les opérateurs alternatifs s'élevait à 8,23 millions d'accès. Ces accès sont commercialisés par les opérateurs alternatifs sur les marchés de détail du haut débit par DSL, résidentiel et professionnel.

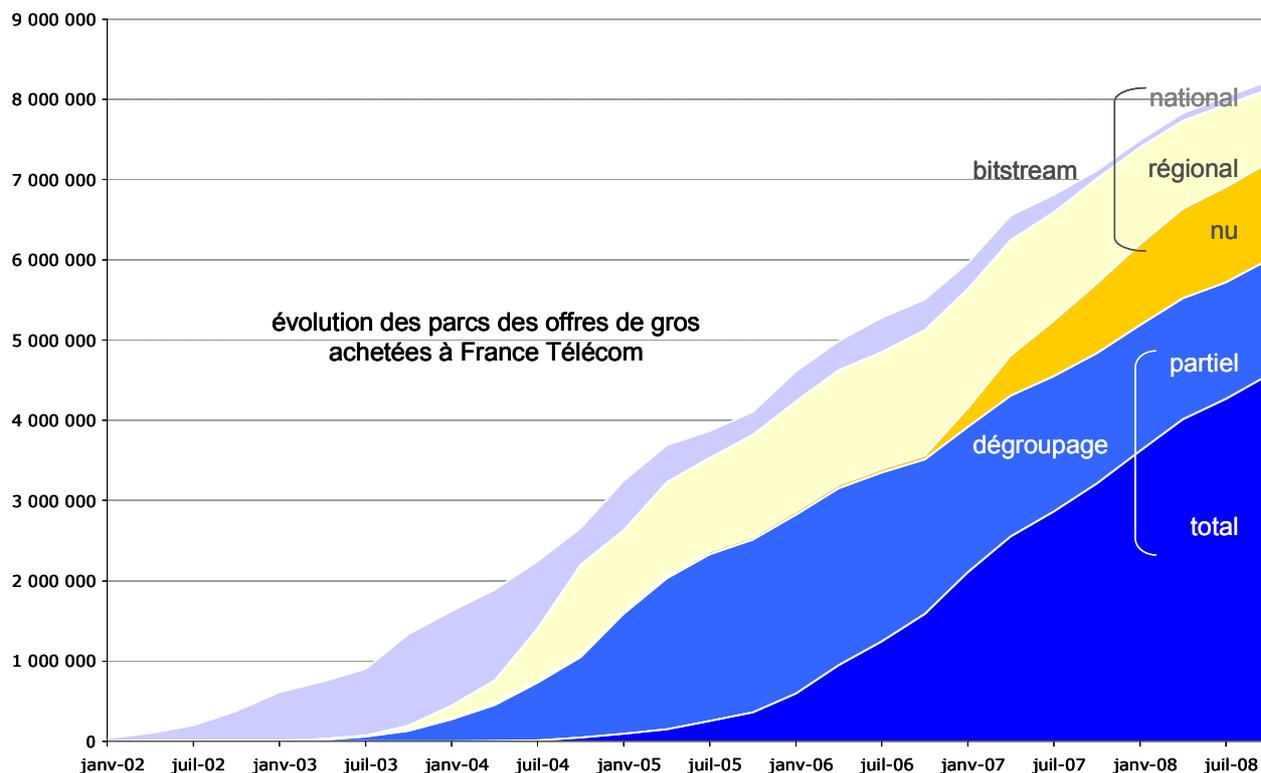
La croissance globale du parc d'accès de gros au cours du troisième trimestre de l'année 2008 est de 199 000 accès.

Le parc des accès de gros se répartit de la manière suivante\* :

|  | dégroupage<br><i>offre régulée</i>                                     | bitstream (ATM et IP régional)<br><i>offre régulée</i>                | IP national<br><i>offre non régulée</i> | total                                       |
|--|--|---|---|---|
| <b>avec</b> abonnement au service téléphonique classique | dégroupage partiel<br>1 434 000 accès<br><i>(-17 000)</i>              | ADSL classique<br>913 000 accès<br><i>(-108 000)</i>                  | 98 000 accès<br><i>(+1 000)</i>         | 2 445 000 accès<br><i>(-124 000)</i>        |
| <b>sans</b> abonnement au service téléphonique classique | dég. total (résidentiel + pro)<br>4 574 000 accès<br><i>(+306 000)</i> | ADSL nu + bitstream pro (DSLE)<br>1 207 000 accès<br><i>(+17 000)</i> |   |   |
| <b>total</b>   | 6 008 000 accès<br><i>(+289 000)</i>                                   | 2 120 000 accès<br><i>(-91 000)</i>                                   | 98 000 accès<br><i>(+1 000)</i>         | <b>8 226 000 accès</b><br><i>(+199 000)</i> |

\*entre parenthèses : croissance nette en volume au cours du dernier trimestre

Le parc d'accès fondés sur des offres de gros sans abonnement téléphonique classique continue de porter l'intégralité de la croissance et représente maintenant 66% des accès du marché de gros du haut débit sur DSL.



### Le marché de gros est toujours porté par le dégroupage

Le dégroupage, et plus particulièrement le dégroupage total, continue d'être l'offre la plus souscrite sur le marché de gros du haut débit DSL. Ainsi, au cours du troisième trimestre de l'année 2008, le nombre d'accès dégroupés a progressé de 289 000 accès.

En particulier, la croissance du parc d'accès totalement dégroupés est supérieure à celle du parc total d'accès achetés sur le marché de gros du haut débit sur DSL, en raison des différentes migrations et de l'extension de la zone de couverture du dégroupage. Le dégroupage total, avec plus de 4,5 millions d'accès représente d'ailleurs plus de la moitié des accès achetés sur les marchés de gros du haut débit par DSL.

Cette extension du dégroupage continue de s'appuyer sur les déploiements de réseaux initiés par les collectivités locales et sur l'offre de raccordement des répartiteurs distants « Liaison Fibre Optique » proposée par France Télécom. Au 30 septembre 2008, 3668 répartiteurs étaient ainsi raccordés par les opérateurs alternatifs, couvrant 74% de la population.

### La couverture des zones blanches du haut débit par des solutions DSL

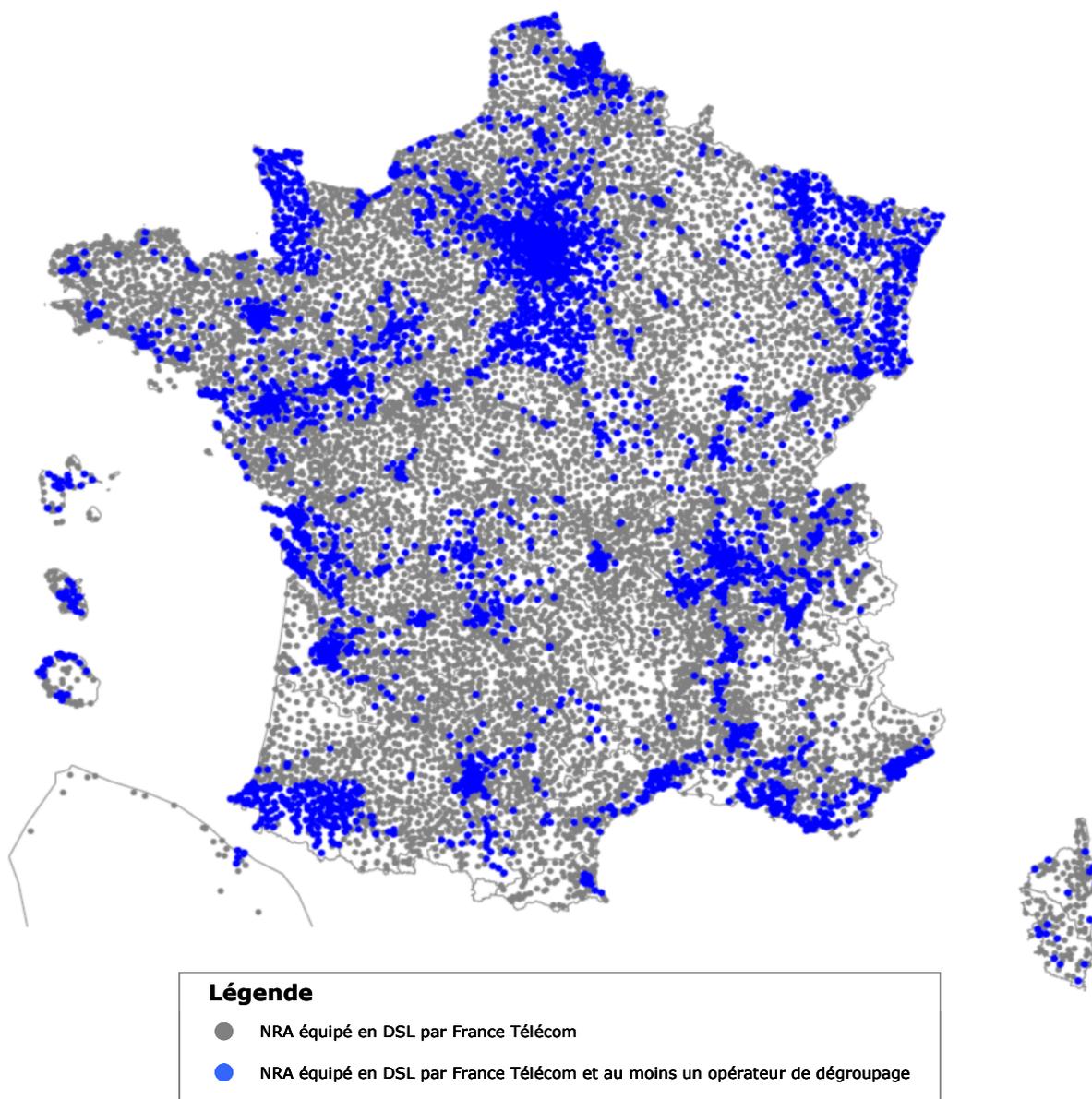
Depuis la fin du premier semestre 2007, France Télécom a équipé l'ensemble des répartiteurs de France en DSL. Néanmoins, les foyers situés dans les zones les plus éloignées des répartiteurs ne peuvent bénéficier de services haut débit sur DSL en raison de la longueur des lignes téléphoniques. Ces zones, les zones blanches du DSL, représentent 550 000 foyers soit 1,7% de la population française.

Depuis 2007, France Télécom propose aux collectivités locales une offre appelée « NRA Zone d'Ombre » consistant en la requalification de sous-répartiteurs en répartiteurs afin de rapprocher les points d'injection de signaux DSL pour réduire la longueur des lignes des clients finaux et donc augmenter les débits disponibles.

France Télécom a par ailleurs proposé en juin 2007 aux opérateurs alternatifs une offre de gros leur permettant de répliquer l'offre de détail de France Télécom en demandant la requalification d'un sous-répartiteur en répartiteur. Cette offre de gros a fait l'objet de révisions en juin 2008, et fait l'objet d'une publication par France Télécom depuis septembre 2008.

Au 30 septembre 2008, 219 nouveaux NRA avaient ainsi été construits par France Télécom à travers son offre de détail, dont plus de 200 en région Auvergne. La mise en service du premier NRA commandé par un opérateur alternatif grâce à l'offre de gros doit intervenir dans le courant du mois de décembre dans le département de la Moselle.

### **Couverture en haut débit par DSL par France Télécom et les opérateurs de dégroupage au 30 septembre 2008**



## **Définitions**

**Dégroupage** : Le dégroupage est une offre de gros de France Télécom régulée permettant aux opérateurs alternatifs d'avoir un accès direct à la paire de cuivre. Ils doivent pour cela avoir installé au préalable leurs propres équipements au niveau des répartiteurs de France Télécom. Ils sont alors en mesure de contrôler l'accès haut débit de bout en bout et de fournir un service différencié de celui de l'opérateur historique.

Le dégroupage existe selon deux modalités :

- le dégroupage partiel où l'abonné conserve un abonnement au service téléphonique classique
- le dégroupage total où l'abonné n'a plus d'abonnement au service téléphonique classique

**Bitstream** : Le bitstream est un type d'offre de gros permettant aux opérateurs alternatifs de louer des accès haut débit qui ont été activés par France Télécom. Ils doivent pour cela avoir raccordé au préalable un ou plusieurs points de livraison du réseau de France Télécom. Ils sont alors en mesure de proposer des services haut débit de détail dans les zones où ils ne sont pas présents au titre du dégroupage.

France Télécom proposent deux offres de gros de type bitstream :

- l'offre de bitstream régional, régulée, qui suppose que l'opérateur a raccordé plusieurs points de livraison régionaux, et qui se décline en trois modalités :
  - « bitstream classique » si l'abonné conserve un abonnement au service téléphonique classique
  - « bitstream ADSL nu » si l'abonné n'a plus d'abonnement au service téléphonique classique
  - « DSL-E » (DSL-Entreprise), qui est une offre à débit garanti à destination d'un usage professionnel, sur un accès sans abonnement au service téléphonique
- l'offre de bitstream national, livrée en région parisienne pour les FAI n'ayant pas déployé de réseau. Cette offre n'est plus régulée depuis septembre 2006, et son parc d'accès diminue rapidement.